

BUREAU CANADIEN D'AGRÉMENT DES PROGRAMMES DE GÉNIE
Procès-verbal abrégé de la 170^e réunion (virtuelle)

CONFIDENTIEL

3148 DATE ET LIEU

La 170^e réunion du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie a lieu par Zoom les 5 et 6 juin 2021.

3149 PRÉSENCES

Les personnes suivantes sont présentes :

Président : R. (Bob) Dony, FEC, P.Eng.
Vice-président : P. (Pierre) Lafleur, FIC, ing.
Président sortant : L. (Luigi) Benedicenti, FEC, P.Eng.
Membres : S. (Suzelle) Barrington, FIC, ing.
P. (Pierre) Bourque, ing.
E. (Emily) Cheung, FEC, P.Eng.
P. (Pemberton) Cyrus, FEC, P.Eng.
W. (Waguih) ElMaraghy, FEC, P.Eng.
R. (Ray) Gosine, FEC, P.Eng.
P. (Paula) Klink, P.Eng.
S. (Suzanne) Kresta, FEC, P.Eng.
A.M. (Anne-Marie) Laroche, ing.
M. (Mrinal) Mandal, P.Eng.
J. (Julius) Pataky, P.Eng.
J. (Jeff) Pieper, FEC, P.Eng.
A. (Allen) Stewart, P.Eng.
R. (Ramesh) Subramanian, FEC, P.Eng.
T. (Tara) Zrymiak, FEC, P.Eng.

Secrétariat : E. (Elise) Guest
J. (Johanne) Lamarche
A. (Alexander) Olivas, FEC (Hon.)
A. (Adam) Rodrigues
M. (Mya) Warken

Administrateur nommé par le conseil d'Ingénieurs Canada :

T. (Tim) Joseph, P.Eng.

Observateurs : Les personnes suivantes assistent à toute la réunion, ou à une partie de celle-ci :

J. (Jeff) Card, FEC, P.Eng. (GJ Cahill)
D. (Danny) Chui, FEC, P.Eng. (président, Ingénieurs Canada)
C. (Chris) Donaldson (Université York)
M. (Marie-Isabelle) Farinas, ing. (Université du Québec à Chicoutimi)
M. (Manu) Gill (Institut de technologie de la Colombie-Britannique)

B. (Benjamin) Gobeil-Jobin, ing. (Université du Québec à Chicoutimi)
R. (Ryan) Huckle (Collège Conestoga)
C. (Christine) Lee (Engineers and Geoscientists British Columbia)
M. (Mahmoud) Mahmoud, P.Eng. (président, Bureau des conditions d'admission)
R. (Ryan) Melsom (secrétaire, Bureau des conditions d'admission)
A. (Aparna) Mohan (Fédération canadienne étudiante de génie)
C. (Christine) Moresoli, ing. (Université de Waterloo)
J. (Jim) Nicell, P.Eng. (Université McGill)
J. (James) Olson, P.Eng. (Université de la Colombie-Britannique)
J. (Jason) Ong, (Engineers and Geoscientists British Columbia)
W. (Wayne) Peters, P.Eng. (Université de l'Île-du-Prince-Édouard)
G. (Gillian) Pichler, P.Eng. (Engineers and Geoscientists British Columbia)
S. (Stephanie) Price, P.Eng. (vice-présidente directrice, Ingénieurs Canada)
K. (Kate) Sisk, FEC (Ingénieurs et géoscientifiques Nouveau-Brunswick)
C. (Caroline) St-Denis (École de technologie supérieure)
T. (Tony) Thoma, P.Eng. (Collège Conestoga)
C. (Christopher) Yip (Université de Toronto)

3150 OUVERTURE DE LA RÉUNION

3150.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président ouvre la réunion et présente la liste des participants. On explique à tous la confidentialité des délibérations du Bureau d'agrément.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité :

MOTION :

« **Que** l'ordre du jour soit approuvé tel que distribué et que le président soit autorisé à réviser, au besoin, l'ordre des débats afin d'assurer le bon déroulement de la réunion.

Présentée par A. Stewart, appuyée par T. Zrymiak

Adoptée

3150.2 DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les membres du conseil et les membres des comités du conseil sont tenus de toujours cerner et signaler les conflits d'intérêts réels, potentiels et perçus.

B. Dony invite les participants à déclarer tout conflit d'intérêts qu'ils pourraient avoir.

MESURE DE SUIVI :

- Le Comité des politiques et des procédures envisagera de joindre un addenda du BCAPG à la Politique sur la déclaration des conflits d'intérêts d'Ingénieurs Canada afin de tenir compte de la situation propre au BCAPG.

3151.3 Membres

Le président Dony adresse ses remerciements à deux membres sortants, L. Benedicenti et J. Card, pour leurs contributions. P. Lafleur exprime sa reconnaissance à B. Dony pour ses contributions en tant que président du BCAPG.

3152 RAPPORTS AU CONSEIL

3152.1 DOYENNES ET DOYENS D'INGÉNIERIE CANADA (DDIC)

J. Olson, président du Comité de liaison des doyens (CLD), résume les activités de DDIC, notamment :

- État actuel de la formation de premier cycle en génie au Canada :
 - Terminé une année de cours en ligne et à distance
 - Les cours ont été donnés en mode asynchrone et synchrone, en tenant compte des sites étrangers.
 - Les laboratoires ont été donnés à l'aide de simulations, de vidéos, de virtualisations, de kits d'expériences, etc.
 - Les projets de conception se sont poursuivis.
 - Les évaluations et les examens ont été administrés avec surveillance en ligne des examens et de l'intégrité académique.
- À compter du 7 septembre 2021, l'Université de la Colombie-Britannique (UBC) prévoit offrir les cours en présentiel (avec des aménagements pour les étudiants qui ne peuvent pas se présenter en personne). L'apprentissage se fera en classe, sans distanciation sociale et probablement sans masque ou vaccin obligatoire. Considérations futures :
 - Une nouvelle capacité d'enseignement à distance et d'apprentissage en ligne (tant pour les étudiants que pour les enseignants) a été développée et mise en œuvre. L'avenir de la formation de premier cycle en génie réside dans l'apprentissage mixte ou hybride :
 - Les étudiants s'attendent à ce que les cours soient accessibles en ligne
 - Les étudiants s'attendent à vivre une expérience en personne plus courte et plus concentrée
 - Les enseignants s'attendent à continuer de donner des cours à distance et en ligne, en tirant parti des investissements dans les nouvelles technologies et les nouvelles approches pédagogiques pour élaborer des contenus, des expériences, des projets de conception, des laboratoires et des évaluations en ligne.
 - DDIC s'interroge sur le rôle de l'unité d'agrément (UA) dans ce système.
- DDIC attend la réponse du Groupe de travail sur la définition de la conception en ingénierie à la consultation et aux discussions avec le Comité de liaison des doyens.
- DDIC exprime des préoccupations concernant la portée du travail du Groupe de travail du BCAPG sur l'initiative 30 en 30 et les recommandations contenues dans son rapport. Tout en étant en faveur de l'initiative 30 en 30, DDIC estime qu'il est inapproprié pour Ingénieurs Canada d'utiliser l'agrément pour faire progresser ses objectifs stratégiques.
- Lors des discussions qui suivent, on fait remarquer que :

- DDIC a demandé de jouer un rôle actif dans l'inspection d'Ingénieurs Canada qui sera bientôt réalisée en vertu de l'Accord de Washington.
- Le Groupe de travail sur l'initiative 30 en 30 a pour mandat d'examiner l'ensemble du processus d'agrément, pas seulement les normes d'agrément. Cela comprend l'examen des politiques et des procédures opérationnelles du Bureau d'agrément. Le groupe de travail a pris soin de faire uniquement des modifications raisonnables aux normes qui sont réalisables par les EES et relèvent de leur contrôle.
- Bien que DDIC ait exprimé le souhait que le système d'agrément passe à un système entièrement basé sur les résultats, l'état de préparation des EES à le faire varie et dépend du contexte propre à chacun.
- Certains se demandent s'il est entièrement approprié d'abandonner complètement les mesures des intrants, car ceux-ci peuvent être un prédicteur des résultats d'un programme.

3152.2 LE POINT SUR LES ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE ÉTUDIANTE DE GÉNIE (FCEG)

A. Mohan, vice-présidente, Advocacy, donne une présentation sur les activités nationales de représentation/revendication des étudiants :

- Prises de conscience collectives
- Récits
- Plan stratégique et vision pour la FCEG

Lors des discussions qui suivent, on fait remarquer que :

- La vision post-pandémie des étudiants comprend :
 - Un retour à une nouvelle normalité où la compassion radicale sous-tend toujours l'interaction;
 - La gérance technologique est une valeur à laquelle les étudiants tiennent beaucoup;
 - Il faut cesser d'être mal à l'aise vis-à-vis de la politique.
- Le BCAPG apprécie énormément que la FCEG aborde la question de la santé mentale.

3152.3 LE POINT SUR LES ACTIVITÉS DU BUREAU DES CONDITIONS D'ADMISSION

M. Mahmoud fait le point sur les travaux du Bureau canadien des conditions d'admission en génie (BCCAG). Dans le cadre de son plan de travail 2021, le BCCAG travaille actuellement à :

- L'élaboration d'une étude de faisabilité visant à cerner d'autres méthodes d'évaluation des titulaires d'un diplôme non agréé par le BCAPG.
- L'élaboration d'un nouveau guide public à l'intention des ingénieurs et des firmes d'ingénierie sur la participation et la consultation des Autochtones dans le cadre de projets d'ingénierie.
- La révision du Document d'Ingénieurs Canada sur l'exercice dans le domaine du génie logiciel datant de 2016
- La consultation des organismes de réglementation et des champions et championnes 30 en 30 sur les guides portant sur l'équité des genres en milieu de travail.

En 2022, le BCCAG devrait entreprendre :

- La consultation des organismes de réglementation sur les trois priorités suivantes :
 - Nouveau guide public sur l'aptitude à l'exercice
 - Nouveau guide public sur la dénonciation
 - Document de recherche sur les ingénieurs canadiens travaillant à l'étranger
- La mise à jour de documents et de programmes d'examens du BCCAG.

3152.5 PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'AGRÉMENT

M. Warken fait le point sur le Programme d'amélioration de l'agrément (PAA) :

- *Parlons agrément*, le bulletin mensuel sur l'agrément d'Ingénieurs Canada, continue de donner les dernières nouvelles générales sur les travaux en matière d'agrément et les activités du PAA.
- La méthode de formation établie dans le cadre du PAA servira à la mise en place de la formation nécessaire pour soutenir la transition aux visites virtuelles qui auront lieu en 2022-2023.
- L'équipe du PAA continuera de collaborer avec le fournisseur (Armature) et le Comité consultatif du système de gestion des données du PAA en vue de configurer Tandem, le nouveau système de gestion des données d'Ingénieurs Canada à l'appui de l'agrément.
- Le processus d'amélioration nous permet de continuer à recueillir et analyser les suggestions d'amélioration aux rapports d'agrément ainsi qu'à l'enquête sur les inscriptions et les diplômes décernés, puis classer ces suggestions en ordre de priorité avant d'y donner suite.

3153 ACTIVITÉS D'AGRÉMENT

3153.1 VISITES DE L'AUTOMNE 2021 ET DE L'HIVER 2022 DU BUREAU D'AGRÉMENT

M. Warken indique que le secrétariat du Bureau d'agrément a reçu des demandes d'agrément de la part de 17 établissements pour 79 programmes, dont 13 nouveaux programmes.

3153.2 PROGRAMMES EN COURS DE DÉVELOPPEMENT

M. Warken présente la liste des programmes en cours de développement. Les participants à la réunion sont invités à signaler tout sujet d'intérêt en lien avec les programmes. On signale que deux programmes en cours de développement au Collège Humber ne contiennent pas le terme « engineering » dans leurs titres.

MESURE DE SUIVI :

- Le secrétariat contactera le Collège Humber pour lui rappeler la norme 3.6.2, qui stipule ce qui suit : Un programme agréé doit comprendre le terme « génie » ou « ingénierie » dans son titre.

3153.3 FONCTIONS DES MEMBRES POUR LA RÉUNION DE SEPTEMBRE 2021 DU BUREAU D'AGRÉMENT

B. Dony présente, pour information, le rôle des membres pour la réunion de septembre 2021. Aucun commentaire n'est formulé.

3153.4 VISITES D'AGRÉMENT PRÉVUES POUR LE CYCLE 2022-2026

À titre d'information et à des fins de planification de la charge de travail, M. Warken présente les horaires des visites d'agrément prévues pour le cycle 2022-2026.

MESURE DE SUIVI :

- Le Comité des politiques et des procédures discutera de la possibilité de mener une visite virtuelle lors de la visite d'un seul programme.

3154 DÉCISIONS D'AGRÈMENT - ABRÉGÉ

3155 POINTS RELATIFS AUX POLITIQUES

3155.1 RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF

B. Dony fait le point sur les éléments suivants :

- Au cours des 12 premiers mois de la pandémie, le Comité exécutif du BCAPG s'est réuni au moins toutes les deux semaines pour surveiller la situation, qui évoluait rapidement, et préparer un plan d'intervention (y compris des propositions de remise des visites, des communications avec les parties prenantes du système d'agrément, des réunions avec la direction de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada, l'établissement de groupes de travail spéciaux et le soutien au Secrétariat en vue d'informer les établissements des normes et des procédures d'agrément du BCAPG).
- Depuis février, la fréquence des rencontres a diminué, et le Comité se réunit normalement toutes les trois ou quatre semaines. Il discute de thèmes liés aux produits attendus par l'entremise de son mandat :
 - Préparation de l'ordre du jour des réunions du BCAPG;
 - Commentaires sur la structure et les thèmes de l'atelier de 2022 du BCAPG sur le Plan stratégique 2022-2024 d'Ingénieurs Canada;
 - Détermination de la représentation du BCAPG aux réunions et aux colloques d'autres organismes :
 - Conférence canadienne sur le leadership en ingénierie de la FCEG (le 16 janvier; Tara Zrymiak y a assisté);
 - Compte rendu des évaluateurs de programmes de l'ICACIT 2021 (le 13 mars; Bob Dony y a assisté);
 - Assemblée de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (les 15 et 16 avril; Pierre Lafleur y a assisté);
 - Réunion du BCCAG (le 10 avril; Bob Dony y a assisté);
 - Réunion du Groupe national des responsables de l'admission (le 14 avril; Bob Dony y a assisté);
 - Forum du conseil d'Engineers and Geoscientists British Columbia (le 22 avril; Bob Dony y a assisté);
 - Commentaires relatifs à l'examen de la politique du conseil 6.9, *Mandat du BCAPG*, par le Comité sur la gouvernance d'Ingénieurs Canada;
 - Commentaires sur le document d'atelier du BCAPG et d'Ingénieurs Canada au colloque 2021 de l'Association canadienne de l'éducation en génie;
 - Préoccupations de Doyennes et doyens d'ingénierie Canada au sujet du système d'agrément;
 - Détails sur les visites d'inspection 2021 en vertu de l'Accord de Washington;

- Traitement des conflits d'intérêts réels ou perçus relativement aux visites.

Entre les réunions, les membres du comité exécutif communiquent beaucoup par courriel et conseillent fréquemment le secrétariat sur l'interprétation des normes d'agrément, les programmes et d'autres entités qui cherchent à obtenir des précisions.

Étapes suivantes :

- Au 1^{er} juillet 2021, le comité exécutif sera composé des membres suivants :
 - Bob Dony
 - Paula Klink
 - Pierre Lafleur (président)
- Le comité continuera de faire rapport de ses activités au BCAPG à chaque réunion.
- Les présentations effectuées dans le cadre de réunions et de colloques d'autres organismes seront téléversées dans le nouveau dossier « Presentation Bank » de l'espace de collaboration du BCAPG. Tous les membres peuvent y accéder au moment où ils le souhaitent.

3155.2 RAPPORT DU COMITÉ DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES

P. Lafleur fait le point sur les éléments suivants :

- **Préoccupations de DDIC**
Des mises à jour sont fournies sur les neuf principales préoccupations de DDIC, qui ont été abordées par J. Olson plus tôt au cours de la réunion.

Au cours de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- On suggère que le BCAPG examine attentivement les préoccupations de DDIC, et qu'une « date de règlement » soit ajoutée aux préoccupations qui ont été résolues, afin de gérer la progression des travaux.
- Des membres du Bureau se disent préoccupés par la décision du président de ne pas permettre aux observateurs de faire des commentaires en raison des contraintes de temps. Plusieurs membres estiment qu'il est important de débattre ouvertement de ces enjeux.

3155.2.1 CONSULTATION SUR L'ÉNONCÉ D'INTERPRÉTATION SUR LES ATTENTES ET LES EXIGENCES EN MATIÈRE DE PERMIS D'EXERCICE

En réponse aux préoccupations de DDIC concernant la formulation actuelle des clauses 9 et 10 (maintenant 8 et 9) de l'*Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice*, le Comité P&P propose au BCAPG les recommandations suivantes :

1. Que la clause 8 soit modifiée comme suit :
Les contenus en sciences du génie, en conception en ingénierie, en sciences naturelles, en mathématiques et en études complémentaires devraient être immédiatement et facilement identifiables à l'aide des résultats d'apprentissage, des activités d'apprentissage et des évaluations attribuables à chacune des catégories dans chaque cours dont ils font partie.

Justification : Les répondants ont suggéré que les deux clauses proposées soient combinées en une seule. Ce nouvel énoncé indique que la répartition des UA doit être étayée par des données probantes.

2. Que la clause 9 soit supprimée.

Justification : Pour simplifier l'Énoncé d'interprétation, et puisque l'esprit de la clause 9 proposée a été incorporé dans le libellé définitif de la clause 8 recommandé, il est estimé que la clause 9 est redondante et n'est plus nécessaire.

3. Que le Comité des politiques et des procédures explore l'utilité de déplacer le contenu ou l'esprit de l'Annexe 3 (Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice), qui renvoie aux normes 3.5.3 et 3.5.5, dans les normes (possiblement dans l'introduction de la section 3.4).

Justification : Cette annexe, même s'il s'agit d'un énoncé d'interprétation, contient des éléments d'exigences relatifs aux normes en question. Par souci de transparence et d'équité, ces éléments devraient être inclus dans les normes, plutôt que d'être considérés comme un énoncé d'interprétation.

- a. Lorsque la recommandation 3 sera mise en œuvre, si elle l'est, que le terme « identifiable » dans le libellé définitif de la clause 8 recommandé (recommandation 1 ci-dessus) soit remplacé par « justifiable ».

Justification : « Identifiable » donne à penser que les programmes doivent viser à documenter le nombre total d'UA; « justifiable » en fait une obligation. Puisqu'il s'agit d'un énoncé d'interprétation, on ne peut y indiquer des exigences qui ne sont pas explicites dans les normes. Si le contenu de l'annexe était incorporé dans les normes proprement dites, son libellé pourrait être modifié pour faire de cette activité une exigence plutôt qu'une suggestion.

Au cours de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Il est suggéré que tous les énoncés d'interprétation soient retirés des *Normes et procédures du BCAPG* afin de réduire la confusion entourant la force de ces énoncés. Certaines parties prenantes voient actuellement les énoncés d'interprétation comme des normes. La séparation des énoncés d'interprétation et des normes pourrait résoudre cette question.
- On souligne que le Comité P&P a travaillé en collaboration avec le Comité de liaison des doyens sur la modification proposée et que plusieurs EES ont participé au processus de consultation.

MOTION :

« **QUE** le BCAPG accepte les recommandations du rapport du rapport sur la consultation sur l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice. »

Présentée par P. Lafleur, appuyée par P. Cyrus

Adoptée

Étapes suivantes :

- Le rapport de 2021 sur les Normes et procédures d'agrément du BCAPG sera actualisé en fonction des changements apportés à l'Énoncé d'interprétation sur les attentes et les exigences en matière de permis d'exercice.

3155.3 COMITÉ SUR LA RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE D'AGRÉMENT

R. Gosine, président du comité, fait le point sur les travaux du comité :

- Tous les membres du Comité (à l'exception des nouveaux membres) ont été invités à proroger leur mandat d'un an pour encadrer la préparation du premier rapport. Un plan de transition sera élaboré plus tard en 2021 pour limiter les incidences du roulement des membres au cours des années à venir.
- Le premier cycle de collecte de données a commencé en juin 2020, et les groupes suivants ont été invités à remplir des formulaires de rétroaction :
 - établissements d'enseignement supérieur ayant reçu une décision d'agrément en juin 2020;
 - organismes de réglementation;
 - programmes ayant reçu une visite en 2020-2021;
 - membres d'équipes de visiteurs en 2020-2021;
 - leaders étudiants des établissements ayant reçu une visite en 2020-2021.
- Les données ont mis du temps à parvenir au secrétariat, probablement en raison de la pandémie. Le secrétariat a envoyé plusieurs rappels aux parties prenantes.
- En raison du report du cycle d'agrément 2020-2021, les données recueillies cette année seront limitées. Le rapport sur le premier cycle sera publié, mais avec des informations contextuelles expliquant pourquoi il ne reflète pas un ensemble de données complet.
 - Le rapport sera compilé pendant l'été et présenté au BCAPG à la réunion de septembre.
- Un plan de travail a été préparé pour orienter l'élaboration des rapports et les activités du comité.

Lors de la discussion qui suit, on souligne qu'environ la moitié des programmes qui ont reçu une décision en juin 2020 et presque tous les membres des équipes de visiteurs du cycle 2020-2021 ont répondu à leur sondage respectif.

Étapes suivantes :

- Des mises à jour sur la collecte de données seront présentées à chaque réunion du BCAPG.
- Des mises à jour régulières sur l'initiative seront présentées à chaque réunion du conseil d'Ingénieurs Canada.
- Le secrétariat du BCAPG recueillera les commentaires et les suggestions d'amélioration du processus tout au long de la période de collecte des données (juin 2020 – avril 2021).
- Le premier rapport du Comité sur la responsabilité en matière d'agrément sera présenté au BCAPG à sa réunion de septembre.

3155.4 RAPPORT DU COMITÉ DES CANDIDATURES

J. Card fait le point sur la composition du Bureau d'agrément.

Reconductions de mandat

- Tous les membres du BCAPG admissibles à une reconduction de mandat ont été approuvés par le conseil d'Ingénieurs Canada à sa réunion du 28 mai 2021. Ce sont :
 - Suzelle Barrington, représentante du Québec (troisième mandat)
 - Emily Cheung, membre hors cadre (troisième mandat)

- Ramesh Subramanian, représentant de l'Ontario (deuxième mandat)

Nouveaux membres

- Le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé la nomination de James K.W. Lee en tant que membre hors cadre du Bureau d'agrément, à compter du 1^{er} juillet 2021.

MESURE DE SUIVI :

- Le secrétariat distribuera les lettres de nomination au BCAPG au cours de la semaine du 7 juin 2021.

3155.5 GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉFINITION DE LA CONCEPTION EN INGÉNIERIE

J. Pieper, président du groupe de travail, indique que le groupe recommande l'adoption d'une définition nouvelle et unique de la conception en ingénierie, ainsi qu'un énoncé d'interprétation (comprenant des exemples) fournissant des clarifications supplémentaires sur l'intention de la conception en ingénierie dans le cadre du système d'agrément du BCAPG. La formulation de la définition et de l'énoncé d'interprétation proposés est incluse dans le cahier de travail à l'annexe 6.5a, section 4.

Au cours de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- La formulation proposée de l'énoncé d'interprétation pourrait contribuer au problème persistant des énoncés d'interprétation perçus comme des « normes fantômes ». Il est proposé que seuls les exemples présentés à la fin du rapport soient inclus dans l'énoncé d'interprétation et que le reste du contenu soit inclus dans les normes.
- On indique qu'il faut procéder à un examen exhaustif des normes afin de réduire la dépendance envers les énoncés d'interprétation.

MOTION :

« **QUE** le BCAPG accepte les recommandations du rapport sur la consultation de 2020 du Groupe de travail sur la définition de la conception en ingénierie et renvoie la question au conseil d'Ingénieurs Canada, qui rendra une décision définitive. »

Présentée par J. Pieper, appuyée par E. Cheung

Adoptée (1 contre, 1 abstention)

Étapes suivantes :

- La modification des normes sera soumise au conseil d'Ingénieurs Canada à sa réunion du 1^{er} octobre 2021.
- En supposant que le conseil d'Ingénieurs Canada approuve la modification des normes, le changement sera mis en œuvre conformément au calendrier recommandé par le BCAPG.

3155.6 GROUPE DE TRAVAIL DU BCAPG SUR LES VISITES VIRTUELLES

L. Benedicenti, président du groupe de travail, présente le rapport définitif aux membres du BCAPG et fait un survol des éléments suivants :

- Les incidences de la COVID-19 sur le processus d'agrément du BCAPG et le mandat du Groupe de travail;
- Le processus de planification et de réalisation des visites pendant le cycle 2020-2021;
- Le [Guide pour l'évaluation virtuelle d'un programme de génie](#) de 2021-2022;
- Les recommandations relatives aux facteurs actuels et futurs à prendre en considération relativement aux visites virtuelles et en personne.

Au cours de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Pour la recommandation 8 (réalisation des entretiens de fin de visite virtuellement même lors d'une visite en personne), la formulation suivante est proposée : « Que, après la reprise des visites sur place, les entretiens de fin de visite **puissent être** menés virtuellement, **si le président de l'équipe de visiteurs et le doyen/responsable désigné en conviennent.** »
- Les membres expriment des préoccupations concernant la portée de la recommandation 3. Une autre formulation est proposée : Que le BCAPG envisage de demander aux EES ~~qui font l'objet d'une visite au cours du cycle d'agrément 2021-2022~~ de fournir le compte des nombres d'UA enseignés prévus et réels.
- Dans le préambule aux recommandations, un membre propose de supprimer « en ce qui concerne les visites virtuelles » dans la phrase « Les membres du Groupe de travail présentent les recommandations suivantes au BCAPG en ce qui concerne les visites virtuelles ». Ce changement reflète la portée des recommandations formulées.
- Un membre craint que les recommandations deviennent des procédures officielles. Il est confirmé que les recommandations sont des conseils et qu'il est toujours possible de modifier les guides. Il est proposé de modifier la motion en remplaçant « accepte les recommandations » par « accepte le rapport ».
- Un membre propose que le *Guide pour l'évaluation virtuelle d'un programme de génie* soit révisé après le cycle d'agrément 2021-2022 afin d'y apporter de nouvelles améliorations.
- Il est proposé que les questions figurant dans l'addenda à la section Questionnaire du guide soient rédigées au passé. Elles sont actuellement rédigées au futur.

MOTIONS :

« **QUE** le BCAPG accepte le rapport du Groupe de travail sur les visites virtuelles et charge le Comité des politiques et des procédures d'envisager des plans de mise en œuvre s'ils sont nécessaires. »

Présentée par L. Benedicenti, appuyée par A. Stewart

Adoptée

« **QUE** le BCAPG approuve le *Guide pour l'évaluation virtuelle d'un programme de génie pour le cycle de visites 2021-2022.* »

Présentée par L. Benedicenti, appuyée par R. Subramanian

Adoptée

« **QUE** le Groupe de travail sur les visites virtuelles du BCAPG soit dissout, avec les remerciements d'usage. »

Présentée par L. Benedicenti, appuyée par A. Stewart

Adoptée

Étapes suivantes :

- Le Guide pour l'évaluation virtuelle d'un programme de génie 2021-2022 sera :
 - Publié dans le site d'Ingénieurs Canada;
 - Distribué à tous les programmes faisant l'objet d'une visite au cours du cycle 2021-2022;
 - Distribué à tous les présidents d'équipes de visiteurs du cycle 2021-2022, pour distribution à leur équipe respective.
- Le secrétariat du BCAPG colligera tous les commentaires et suggestions d'amélioration au Guide pendant le cycle de visites 2021-2022 pour des besoins futurs.

3155.7 GROUPE DE TRAVAIL DU BCAPG SUR LA DOCUMENTATION REQUISE DANS LE CADRE DES VISITES

P. Klink, présidente du groupe de travail, fait le point sur les progrès du processus de consultation du Groupe de travail sur la documentation requise dans le cadre des visites. Une consultation sur le rapport du groupe a été réalisée.

Étapes suivantes :

- Le groupe de travail se réunira pendant l'été pour passer les commentaires en revue, peaufiner ses recommandations et préparer un rapport définitif, qui sera présenté au BCAPG à sa réunion de septembre.

3155.8 GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE RÉPONDRE À L'INITIATIVE 30 EN 30 D'INGÉNIEURS CANADA

J. Pieper, président du groupe de travail, soumet les recommandations finales du groupe au BCAPG et sollicite des orientations sur les prochaines étapes, plus précisément, il demande si le BCAPG souhaite que le groupe mène une consultation sur ces recommandations.

Au cours de la discussion, les points suivants sont soulevés :

- Un membre estime que la troisième question sous la recommandation 10 (« Quelles sont les modalités d'accès à ces services [de consultation]? (premier arrivé, premier servi; ou considérations particulières données à certains groupes démographiques [p. ex., les femmes ou les membres de la communauté LGBTQ+] pour qu'ils aient un accès prioritaire? ») est inappropriée et peu judicieuse puisque les établissements font le triage en fonction des besoins de conseil et du niveau de détresse des étudiants. Le membre suggère de demander si les conseillers sont adéquatement formés aux questions d'équité, de diversité et d'inclusion. Il est proposé que la recommandation 16 (composition des équipes de visiteurs) figure sous la rubrique « Modifications aux procédures, aux politiques et aux opérations du BCAPG ».
- Certains membres préconisent que le BCAPG mène une consultation sur toutes les recommandations du rapport afin d'en assurer la crédibilité. D'autres estiment qu'une telle consultation serait excessive, soulignant que les processus et affaires internes du BCAPG n'ont pas besoin d'être soumis à une consultation externe.

- On signale que DDIC a déjà exprimé des préoccupations au sujet du rapport. J. Pieper indique que le groupe de travail comprenait deux membres nommés par DDIC à titre de représentants.
- Tous les établissements et tous les membres de DDIC seront invités à participer à la consultation.
- Plusieurs membres sont mal à l'aise qu'on mène une consultation sur toutes les recommandations telles qu'elles sont actuellement libellées. Il est proposé de les réviser et de les préciser. D'autres estiment que cette étape est inutile.
- Les membres décident de reporter la motion donnant instruction au Comité P&P d'élaborer un plan de mise en œuvre des recommandations qui ne requièrent pas de consultation, car il a été décidé que toutes les recommandations relèveraient de la portée de la consultation.

MOTIONS :

« **QUE** le BCAPG accepte le rapport du Groupe de travail chargé de donner suite à l'initiative 30 en 30. »

Présentée par J. Pieper, appuyée par E. Cheung

Adoptée

La deuxième motion a été modifiée comme suit :

« **QUE** le BCAPG charge le groupe de travail de mener une consultation nationale sur toutes les recommandations présentées dans ce rapport. »

Présentée par J. Pieper, appuyée par E. Cheung

Adoptée (7 contre, 1 abstention)

Étapes suivantes :

- Le secrétariat du BCAPG aidera le Groupe de travail à préparer un plan de consultation.
- Une période de consultation appropriée sera choisie, en tenant compte des autres consultations d'Ingénieurs Canada.
- Le Groupe de travail supervisera la consultation.
- Le Groupe de travail rendra compte des progrès au BCAPG au cours des prochaines réunions.

3155.9 RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DU BCAPG CHARGÉ DE RÉVISER LE MANDAT DU COMITÉ DES POLITIQUES ET DES PROCÉDURES

P. Lafleur, président du groupe de travail, fait brièvement le point sur les travaux du groupe.

Le groupe de travail étudie un modèle de leadership distribué, qui s'écarte de la structure actuelle du Comité P&P, mais permettrait à davantage de membres du Bureau d'agrément de jouer des rôles de leadership. Dans ce modèle, les fonctions normalement assumées par le président et le vice-président seraient réparties entre trois « responsables » ayant des portefeuilles précis (affaires universitaires, réglementation et processus d'amélioration). Le président du Bureau d'agrément assumerait la direction générale du Comité P&P, dont il coordonnerait le travail par l'intermédiaire des responsables. La sélection des

membres du Comité P&P relèverait du comité exécutif du Bureau d'agrément, et les bénévoles seraient choisis en fonction de critères d'admissibilité préétablis.

Les membres du groupe de travail continuent d'affiner leur proposition, en tenant compte de la recommandation du Groupe de travail sur les candidatures d'Ingénieurs Canada, du flux opérationnel du BCAPG et des conséquences potentielles de la mise en œuvre des deux modèles.

Étapes suivantes :

- Le groupe de travail achèvera son rapport et présentera ses recommandations à la réunion de septembre 2021 du BCAPG.

3156 RELATIONS INTERNATIONALES

3156.1 RÉUNIONS DE L'INTERNATIONAL ENGINEERING ALLIANCE

B. Dony fait brièvement le point sur les réunions de l'International Engineering Alliance qui se tiendront virtuellement du 20 au 25 juin.

Ingénieurs Canada participera à des ateliers, à des groupes de discussion et à des séances à huis clos portant sur les accords dont il est signataire (l'Accord de Washington, l'International Professional Engineers Agreement et l'Accord sur les ingénieurs de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique).

Visite d'inspection de l'Accord de Washington

Ingénieurs Canada doit recevoir une visite d'inspection pour maintenir son statut de signataire. Initialement prévue en novembre 2020, la visite aura maintenant lieu à l'automne 2021 en raison des restrictions liées à la pandémie. À l'instar des visites du cycle 2021-2022 du BCAPG, la visite d'inspection aura lieu virtuellement. L'équipe d'inspection observera les visites menées à l'Université d'Ottawa (du 7 au 9 novembre) et à l'Université de Moncton (du 14 au 16 novembre). Des services de traduction et d'interprétation seront offerts pour la visite de l'Université de Moncton (sans frais supplémentaires pour l'établissement).

Un *protocole logistique pour les visites d'inspection en vertu de l'Accord* sera présenté aux signataires dans le cadre des réunions de l'IEA en juin. Ce protocole a été élaboré à l'aide des observations fournies par les signataires sur la plateforme d'échange d'information et pendant les conférences et réunions virtuelles tenues par les signataires en 2020 et en 2021. La visite d'inspection virtuelle d'Ingénieurs Canada sera effectuée conformément à ce protocole, si ce dernier est approuvé.

En octobre, Doyennes et doyens d'ingénierie Canada (DDIC) a demandé de jouer un rôle actif dans l'inspection d'Ingénieurs Canada par des membres de l'Accord de Washington. Ingénieurs Canada attend des renseignements supplémentaires de la présidente de l'Accord de Washington en réponse à cette demande.

Étapes suivantes :

- B. Dony fera rapport des procédures à la réunion du BCAPG de septembre.

3156.2 DÉCISIONS DE L'ACCORD DE WASHINGTON – GÉNÉRALITÉS

M. Warken aborde les procédures à suivre pendant les délibérations liées aux décisions des membres de l'Accord de Washington

Cela fait partie du mandat du BCAPG de « produire des informations dont le conseil d'Ingénieurs Canada a besoin pour prendre des décisions sur les questions liées à la formation et l'agrément en génie au Canada et à l'étranger ». Des membres du BCAPG ont été affectés à l'examen suivant, dont les résultats seront communiqués à la délégation d'Ingénieurs Canada qui participera aux réunions de l'IEA.

3156.2.1 DEMANDE DE STATUT DE SIGNATAIRE

J. Pieper et P. Klink présentent la recommandation concernant la demande d'adhésion d'Acredita CI en tant que membre signataire de l'Accord de Washington.

MOTION :

« **QUE** le Bureau canadien d'agrément des programmes de génie recommande à la délégation d'Ingénieurs Canada à l'Accord de Washington d'appuyer que, conformément à la règle B.2.2.3 d), les signataires approuvent la mise en place d'une équipe de vérification d'Acredita CI, comprenant trois évaluateurs qui n'ont pas été auteurs d'une proposition de candidature ni mentors d'Acredita CI. »

Présentée par P. Klink, appuyée par J. Pieper

Adoptée

3157

AFFAIRES NOUVELLES

3157.1 ANNEXES 10 ET 16 – PROCÉDURES DE RÉVISION OFFICIELLE D'UNE DÉCISION DE REFUS D'AGRÉMENT RENDUE PAR LE BUREAU D'AGRÉMENT

Le BCAPG a considéré comment son processus de révision officielle fonctionnera à la lumière des changements apportés récemment à la structure du conseil d'Ingénieurs Canada, à savoir l'élimination de son comité exécutif. Le Comité P&P présente donc les modifications suivantes des politiques (les ajouts sont en caractères **gras**, tandis que les suppressions sont **biffées**) :

Annexe 10 (Politiques et procédures de confidentialité)

À noter : Le comité de révision, établi par le ~~conseil-comité exécutif~~ d'Ingénieurs Canada, établira sa propre politique de confidentialité. Toutefois, cette politique doit s'inscrire dans la perspective de l'énoncé de politique général, à moins d'indication contraire en fonction des procédures judiciaires ultérieures.

2.1 ... Le Bureau d'agrément de génie est composé de 20 membres votants nommés par le conseil d'Ingénieurs Canada, ainsi que d'un ou d'une secrétaire sans droit de vote. ~~Un membre du comité exécutif d'Ingénieurs Canada et un membre du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada sont des membres d'office sans droit de vote du Bureau d'agrément.~~

4.2 ... ~~Le représentant du comité exécutif d'Ingénieurs Canada et le membre du conseil d'administration d'Ingénieurs Canada faisant partie du Bureau d'agrément sont des membres d'office du Bureau d'agrément sans droit de vote.~~

Annexe 16 (Procédures de révision officielle d'une décision de refus d'agrément rendue par le Bureau d'agrément)

3. ... La décision quant à cette opposition est prise par le **conseil d'Ingénieurs Canada** ~~comité exécutif d'Ingénieurs Canada~~ et elle est finale et sans appel.

5. ... Le Comité de révision est chargé par le **conseil d'Ingénieurs Canada** ~~comité exécutif d'Ingénieurs Canada~~ de revoir les motifs déclarés justifiant la révision officielle.

9. Le Comité de révision décide de sa recommandation lors d'une séance à huis clos après l'audience. La décision est prise par une majorité des membres du Comité. Le Comité signifie sa recommandation par écrit, accompagnée d'un résumé de la preuve et des raisons de la recommandation, au **conseil d'Ingénieurs Canada** ~~comité exécutif d'Ingénieurs Canada~~ dans les 30 jours qui suivent la fin de l'audience.

9.1.4 ... Par conséquent, le Comité de révision recommande au **conseil** ~~comité exécutif~~ d'Ingénieurs Canada de ne pas modifier la décision prise par le Bureau d'agrément concernant l'agrément du programme qui fait l'objet de la révision.

9.2.4 ... Par conséquent, le Comité de révision recommande au **conseil d'Ingénieurs Canada** ~~comité exécutif d'Ingénieurs Canada~~ de renvoyer la question au Bureau d'agrément et de l'enjoindre de réexaminer sa décision de refuser ou de mettre fin à l'agrément du programme qui fait l'objet de la révision, en tenant compte des constatations faites par le Comité de révision.

10. Lorsque le **conseil d'Ingénieurs Canada** ~~comité exécutif d'Ingénieurs Canada~~ renvoie la question au Bureau d'agrément, ce dernier réexamine la décision d'agrément, en tenant compte du rapport du Comité de révision et de tout renseignement qu'il pourrait demander au Comité ou à l'établissement de lui fournir afin d'éclaircir la situation.

MOTION :

« **QUE** le BCAPG approuve les changements proposés aux annexes 10 et 16 et renvoie la question au conseil d'Ingénieurs Canada, qui rendra une décision définitive. »

Présentée par P. Lafleur, appuyée par R. Subramanian

Adoptée

Étapes suivantes :

1. Le conseil d'Ingénieurs Canada examinera les modifications recommandées à sa réunion d'octobre.
2. S'ils sont approuvés, les changements seront intégrés aux Normes et procédures d'agrément 2021.

3157.2 PLAN DE TRAVAIL DU BCAPG POUR 2022

Établi chaque année, le plan de travail du BCAPG reflète les demandes de visites d'agrément soumises par les programmes d'études de premier cycle, les priorités du plan stratégique d'Ingénieurs Canada et les initiatives d'amélioration continue pour donner suite à la rétroaction des parties prenantes (notamment les établissements d'enseignement supérieur, Doyennes et doyens d'ingénierie Canada, les membres des équipes de visiteurs et les membres du Bureau d'agrément).

B. Dony fait le point sur le plan de travail :

- Le plan de travail préliminaire du BCAPG pour 2022 a été soumis aux membres dans le but d'obtenir leurs commentaires.
- Il contient les décisions issues du cycle de visites 2021-2022 et tient compte des initiatives de gestion du changement nécessaire à la mise en œuvre des éléments du plan de travail 2021.

Étapes suivantes :

- Le président du BCAPG mettra le plan de travail préliminaire à jour en fonction des commentaires supplémentaires des membres.
- Le Secrétariat transmettra le plan de travail préliminaire du BCAPG pour 2022 à tous les organismes de réglementation et au conseil d'Ingénieurs Canada pour obtenir leurs commentaires.
- Le plan de travail préliminaire pour 2022 sera présenté aux membres du BCAPG à la réunion de septembre; il faudra approuver sa soumission au conseil d'Ingénieurs Canada, qui formulera des commentaires à sa réunion d'octobre.
- Le plan de travail définitif pour 2022 sera présenté au conseil d'Ingénieurs Canada, qui l'approuvera à sa réunion de décembre.

3157.3 PLAN STRATÉGIQUE 2022-2024 D'INGÉNIEURS CANADA

S. Price fait un compte rendu verbal sur les résultats de l'assemblée générale des membres du 29 mai 2021.

Le conseil d'Ingénieurs Canada a approuvé le Plan stratégique 2022-2024. Ce plan stratégique contient une priorité stratégique liée à l'agrément; le chef de la direction est chargé de son exécution. Cette priorité est la suivante :

Examiner et valider le but et la portée de l'agrément

Notre action

Depuis la création du système d'agrément des programmes de génie canadiens, en 1965, la réglementation et la formation ont connu des changements importants. Nous procéderons à un examen approfondi du processus d'agrément et nous pencherons sur les pratiques exemplaires en matière de formation des ingénieurs. Nous travaillerons de concert avec les organismes de réglementation et les parties prenantes pour comprendre s'il y a un désir d'adopter une nouvelle exigence nationale de formation pour l'obtention du permis d'exercice, ainsi qu'un nouveau but pour l'agrément. Si tel est le cas, nous réviserons les normes et procédures d'agrément.

Comment?

- Effectuer une analyse comparative du système canadien d'agrément des programmes de génie.

- Définir une exigence de formation minimale pour l'obtention du permis d'exercice.
- Réexaminer le but de l'agrément dans le contexte du système global d'octroi de permis.
- Recruter des experts externes et réunir des groupes consultatifs pancanadiens et multipartites pour éclairer toutes les recommandations.

Les indices du succès

- Toutes les parties prenantes comprennent le but de l'agrément.
- Les organismes de réglementation ont une exigence de formation universitaire s'appliquant à tous pour l'obtention du permis d'exercice.
- Ingénieurs Canada, y compris le BCAPG et le BCCAG, ont des directives pour mettre en œuvre des systèmes conformes au but et à l'exigence de formation pour l'obtention du permis d'exercice.

3157.4 SUJETS DE L'ATELIER DE SEPTEMBRE 2021

B. Dony présente des sujets suggérés pour l'atelier du BCAPG de septembre 2021. Après discussion, il est convenu que l'atelier portera sur le thème suivant : « Un examen de l'unité d'agrément et de l'unité d'apprentissage telles que conçues par le groupe de travail sur l'UA considérant les changements apportés à l'ère de la COVID aux méthodes de prestation de l'enseignement de premier cycle. »

3157.5 COMMENTAIRES DES OBSERVATEURS

B. Dony invite les observateurs de la réunion à donner leurs commentaires.

3158 QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est ajoutée à l'ordre du jour.

3159 PROCHAINES RÉUNIONS

On présente les dates et lieux proposés des futures réunions du Bureau d'agrément.

Réunions de 2021 :

- Réunion d'automne et atelier : les 18 et 19 septembre – en mode virtuel

Réunions de 2022 :

- Réunion d'hiver et atelier : les 5 et 6 février à Ottawa
- Réunion de printemps : les 3, 4 et 5 juin à Ottawa (2,5 à 3 jours)
- Réunion d'automne et atelier : les 17 et 18 septembre, à Vancouver (sous toute réserve)

3160 RÉSUMÉ DES MESURES DE SUIVI

M. Warken énumère les mesures de suivi, qui sont présentées à l'annexe A du présent procès-verbal.

3161 ÉVALUATION DE LA RÉUNION PAR LES MEMBRES DU BUREAU D'AGRÉMENT

3161.1 RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA RÉUNION

On rappelle aux membres d'utiliser le lien d'accès au sondage électronique fourni dans le cahier de travail pour soumettre leur évaluation.

3162 LEVÉE DE LA SÉANCE

La 170^e réunion du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie est levée à 19 h le dimanche 6 juin 2021.



Bob Dony, FEC, P.Eng.
Président



Mya Warken
Secrétaire